

PUBLICATIONS

1 - L'ARRETE DU CONSEIL GENERAL du 11.01.2006

demandant l'autorisation pour la réalisation des travaux de branchement d'assainissement par le SDEA Service de l'Assainissement – route départementale 0061, située en agglomération rue de Berstett, est affiché en Mairie jusqu'au 16 février 2006 inclus.

2 – CONSULTATIONS JURIDIQUES

Les consultations juridiques ont lieu de **14 h à 15 h, le 1^{er} et le 3^{ème} Vendredi du mois**. Les prochaines se tiendront les **3 et 17 février 2006**.

3 – NOCES D'OR – NOCES DE DIAMANT

Les personnes fêtant leurs Noces d'Or ou de Diamant au courant de l'année 2006 sont priées de bien vouloir se faire inscrire à la Mairie.

4 – RAMASSAGE DE DECHETS

DECHETTERIE MOBILE

La déchetterie mobile, réservée uniquement aux particuliers, est ouverte à côté du **Stade Waldeck** à Vendenheim, le :

Mercredi 22 février 2006 de 11 h à 19 h

Gravats, déchets verts, métaux, huiles et autres piles sont à déposer dans des bennes spécifiques qui, mises en place le matin, sont retirées le soir. Le prochain passage aura lieu le samedi 25 mars 2006

DECHETS VERTS

Un nouveau service de collecte des déchets verts a été mis en place par la CUS. Ce service est ouvert à côté du Stade Waldeck aux dates suivantes :

Mercredi 12 avril, Vendredi 12 mai 2006

Sont acceptés les tailles de haies, les branchages ne dépassant pas 1,5 m, les fagots liés uniquement avec des fibres naturelles, les tontes de pelouses, les plantes et fleurs fanées, les feuilles mortes, les rondins ne dépassant pas 30 kg et les petites souches exemptes de cailloux.

5 – OBJETS ENCOMBRANTS

Cette collecte (volume limité à 2m³/famille) se fera uniquement le matin à partir de 6 heures :

Secteur A : le 13 mars 2006

Secteur B : le 14 mars 2006

6 – TOUR DE GARDE DES MEDECINS

Sur décision préfectorale, il n'y a plus de médecins de garde désignés depuis le 1^{er} décembre 2005.

C'est **SOS MEDECINS** qui prend le relais les soirs, week-ends et jours fériés.

 **03.88.75.75.75**

7 – SERVICE NATIONAL

Les jeunes gens nés entre le **1^{er} janvier 1990 et le 31 mars 1990** sont priés de se faire inscrire pour le recensement militaire (obligatoire) à la Mairie avant le **31 mars 2006**, sur présentation du livret de famille et de la Carte Nationale d'Identité. L'attestation de recensement sera nécessaire pour l'inscription à des examens et des concours.

Vendenheim, le 17 janvier 2006

Le Maire,

H. BRONNER